

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 21

Artikel: Autodafé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

se vouer. Toutes les poches, à l'heure qu'il est, sont vides ou à peu près :

Hélas ! il est dans notre destinée d'être constamment volés ! Les gens les plus élégants prennent l'habitude de porter de faux bijoux. J'ai suivi pendant une semaine un gentleman qui, malheureusement pour lui, a l'habitude de boire ; l'ayant trouvé ivre le soir du huitième jour, dans une rue écartée, je lui ai arraché l'épingle de sa cravate, un brillant magnifique, qui valait deux shillings. Et cela représentait le bénéfice d'une semaine entière de patience !

D'autre part, nous sommes exploités par les recueleurs ; il m'est arrivé de voler une montre de cinq cents francs que je fus obligé de négocier seulement pour 35 francs. Une pendule de voyage en or m'a rapporté 10 fr. 50. Quant aux porte-monnaie, ils contiennent si souvent de petites sommes que ce n'est pas la peine d'en parler.

Restent les omnibus et les tramways.

— Là, dit le pick-pocket britannique, en veine de confidences, nous trouvons notre vie. Mais ce n'est pas en volant, c'est en adoptant les objets, cannes, parapluies, sacoches, paquets oubliés sur des banquettes par des voyageurs pressés ou distraits. En somme, tout compte fait, nous ne gagnons en moyenne que de 8 à 10 francs par jour. Comparez ces profits aux risques et vous jugerez que les chances ne se balancent pas.

Infortunés voyageurs anglais, vraiment votre sort cruel m'attendrit. Si nous ouvririons une petite soucription ?...

Autodafé.

Nous publions, à titre de simple curiosité, et sans en garantir l'exactitude, les passages suivants d'une correspondance de Berne adressée au journal *La France*, le 14 courant :

• L'émission des billets de banque a été, jusqu'ici, abandonnée aux banques privées, et la Confédération n'a que le droit de surveillance que lui confère la loi.

• Le billet de banque est d'un type unique, mais les firmes et signatures sont celles des 32 banques d'émission. C'est la Confédération qui fait imprimer les billets et les livre selon les besoins, aux banques d'émission ; celles-ci, à leur tour, restituent au département fédéral des finances les billets mis hors d'usage.

• Dès qu'il y a un stock d'une certaine importance, on les livre à l'usine à gaz de Berne et, en présence d'un personnel de surveillance, on l'umba purement et simplement ces soyeux papiers qui disent et représentent tant de choses.

• En décembre dernier, un très beau lot de billets hors d'usage devait être brûlé, il y en avait pour 5 à 6 millions de francs. Toutes les précautions avaient été prises, les paquets scellés et cachetés, contrôlés, pesés, disposés par la banque, étaient placés dans un appareil et flum-

baient comme de vulgaires billets doux pérémés.

• Tout à coup une petite explosion se produisit, le calorique avait dilaté les liasses d'un gros lot de billets de cent et cinq cents de la Banque du Commerce de Genève, et, bizarre effet du hasard, au moment où cachet et ficelle sautaient, un coup de vent, provoqué par l'ouverture d'une porte, dispersa les billets dans tous les sens. Et ils voltigeaient de ci, de là, ces joyeux papillons bleus et verts, s'en allant en tout sens, suspendus dans l'air comme s'ils avaient voulu échapper à l'horrible fin.

• Ce fut une chasse échevelée ; on ramassa tout et on replaça tout dans la fournaise ; on le crut du moins. Un peu de fumée ! des cendres !... et ce fut tout ce qui resta de ces millions détournés de la circulation.

• On le crut, mais il paraît que dans l'opération du sauvetage, des billets s'étaient égarés, car bien des mois après le coup de vent, les banques, les unes après les autres, signalèrent la réapparition de billets de la Banque de Commerce, bien qu'oblitérés. —

Le moine.

Dans le principal hôtel d'une bourgade de l'arrondissement de Mortain, — dont nous tairons le nom et pour cause, — par une triste soirée de décembre, se présentait un moine de l'ordre des franciscains

Brisé de fatigue par vingt-cinq jours de prédication à Fougerolles-les-Plessis, dans la Mayenne, où le poids de la mission avait particulièrement pesé sur ses épaules, le Révérend rend aspirait à un repos bien mérité.

Au dehors la bise aigre et dure fouettait le visage, et l'aspect d'un bon feu de bois, qui flambait clair dans la cheminée, parut lui causer une véritable satisfaction.

A l'hôtesse, accourue respectueuse au-devant du voyageur, le Père demanda une chambre.

— De suite, mon Révérend, répondit-elle avec son plus gracieux sourire : mais chauffez-vous un peu avant de monter vous coucher. Ce soir, le vent du Nord souffle en rafales et il fait un froid terrible, ajouta-t-elle en lui avançant une chaise près du foyer.

— Je vous suis reconnaissant, madame, et ce n'est pas de refus, répliqua le moine en s'asseyant.

Se tournant vers la servante, grosse dondou originaire de Notre-Dame-de-Touchet, aux yeux ébahis et à la figure un peu niaise, arrivée le matin même de la campagne, la maîtresse d'hôtel lui dit :

— Marie, vous prendrez les bagages de monsieur et le conduirez, quand il le désirera, au N° 7.

Et, s'inclinant devant le franciscain, la dame passa dans l'appartement à côté.

Un quart d'heure plus tard, après une courte prière, le Père se mettait au lit avec l'espoir d'une réconfortante nuit de sommeil.

A l'instant, l'omnibus amenait du chemin de fer trois voyageurs. Mourants de faim, les deux premiers s'engouffrèrent dans la salle à man-

ger et le troisième, un habitué de la maison, s'approchant de la cheminée et présentant avec une joie manifeste ses deux mains ouvertes à la flamme :

— Quel abominable temps ! Ah ! la saison s'annonce rigoureuse pour les pauvres gens. Vous seriez bien aimable, madame, de me donner comme chaque hiver, mon aimable compagnon de lit.

— Rien de plus facile, monsieur. Toujours votre chambre ordinaire ?

— Oui, madame.

— Marie, ordonna l'hôtesse à la domestique, vous porterez moine au N° 8.

Deux minutes après, le franciscain entendait frapper à sa porte :

— Que voulez-vous ? demanda-t-il à travers la cloison

— Il faut vous lever de suite, monsieur.

— Pourquoi ?

— Pour aller au N° 8, vous n'êtes pas dans votre chambre.

Assez contrarié de quitter pas cette froideur un lit déjà chaud, offrant cependant cette mortification au Seigneur, le Révérend empoigna ses menus bagages et, guidé par la bonne, entra au N° 8.

Dans la salle à manger, le beau Gaudissard, l'ambassadeur de commerce, nourri de la littérature de Murger et de la *Vie de Bohème* :

— Brr... vraie température à faire éclore des ours blancs... Br... j'ai les pieds gelés... Pourriez-vous, madame, me donner un moine pour cette nuit sibérienne ?

— Certainement, monsieur.

Et, entrebâillant la porte de la cuisine, la maîtresse cria :

— Marie, portez moine au N° 9.

Grimpant prestement l'escalier, la domestique heurta de nouveau à la chambre du franciscain :

— Je vous demande pardon, mon Père, de vous déranger derechef ; mais votre place est au N° 9.

— Voilà qui est en vérité contrariant, dit à part lui le Révérend, ennuié de déloger une seconde fois par cette nuit glacia'e. Cet hôtel n'est vraiment pas bien tenu, et, si je reviens en mission dans la contrée, certes je n'y redescendrai plus.

Puis, avec une sorte de résignation et sans souffler mot devant la bonne, il gagna le N° 9.

Enfin gourmet, après avoir en connaisseur siroté son café, le dernier voyageur s'adressant à la maîtresse d'hôtel :

— Je vous ai entendu, madame, commander un moine pour mon voisin de table ; vous serait-il possible, également, de m'en procurer un ?

— Rien de plus facile, monsieur.

Et se tournant vers la bonne qui venait d'entrer :

— Marie... Portez moine au N° 10.

Un peu surprise, néanmoins docile à l'ordre, la jeune campagnarde reprit le chemin de la chambre du frère prêcheur.

Un coup sec à la porte restant sans réponse, elle frappa plus fort et, cette fois, une voix trahissait visiblement le sommeil interrompu demanda :

— Qui est là ?

— C'est encore moi, monsieur.

— Que désirez-vous ?

— Vous aider à changer de chambre, car il vous faut passer au N° 10.

— Oh ! mais non, par exemple, et en voilà